ÉCOLE SECONDAIRE LOUIS-PHILIPPE-PARÉ
235, boulevard Brisebois, Châteauguay (Québec) J6K 3X4
Téléphone : (514) 380-8899 – Télécopieur : (450) 692-0031
Site Web : http://lpp.csdgs.qc.ca | Courriel : lpp@csdgs.qc.ca

S'unir pour la réussite!

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

TENUE LE MERCREDI 20 JANVIER 2021, VIA L'APPLICATION TEAMS
À 19 H.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Madame Mounira Bensaid	Parent
Monsieur Philippe Drolet	Enseignant
Monsieur Yury Fesko	Parent
Madame Luce Godin	Enseignante
Madame Sonia Gosselin	Parent
Monsieur Stéphane Labbé	Animateur à la vie étudiante
Madame Suzie Longtin	Technicienne en éducation spécialisée
Madame Tanya Orsini	Parent
Madame Geneviève Pilote	Enseignante
Madame Mélanie Rioux	Parent
Madame Anne-Marie Sirois	Enseignante
Monsieur Stéphane Brault	Directeur
Madame Nathalie Vinet	Enseignante

ÉTAIT ABSENT :

Madame Marie-Claude Marcoux	Parent

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE.

Après avoir constaté que les membres présents forment un quorum, madame Tanya Orsini déclare la séance officiellement ouverte, à 19 h 22.

2. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR.

(CÉ-20-21-1109)

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Philippe Drolet
QUE les membres du conseil d'établissement approuvent l'ordre du jour tel que présenté ci-dessous

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Approbation de l'ordre du jour;
3. Procès-verbal :
   a) Adoption du procès-verbal de la séance du 9 décembre 2020;
   b) Suivi du procès-verbal de la séance du 9 décembre 2020;
4. Parole du public;
5. Correspondance;
6. Parole du représentant du comité de parents;
7. Approbation de la grille-matières 2021-2022 *(document 2073);*
8. Résolution concernant l'adoption des principes d'encadrement du coût des documents et des effets scolaires *(document 2074);*
9. Mot de la direction :
   a) Suivi du budget 2021-2022(document 2075);
   b) Présentation de la nouvelle direction;
10. Autres sujets :
    10.1 _____
    10.2 _____
    10.3 _____
11. Levée de l'assemblée.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

3. PROCÈS-VERBAL :

A) ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2020.

(CÉ-20-21-1110)

IL EST PROPOSÉ PAR madame Luce Godin
QUE les membres du conseil d'établissement adoptent le procès-verbal de la séance du 9 DÉCEMBRE 2020 tel que présenté par la direction.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

B) SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2020.

Campagnes de financement pour les trois voyages annulés (Europe de l'Est, Maroc et Nicaragua) : EXCEPTIONNELLEMENT, il y a une possibilité pour rembourser les parents puisque nous sommes en pandémie avec la COVID-19.

4. PAROLE DU PUBLIC

Aucun.

5. CORRESPONDANCE

Les critères d'inscription ont été votés et approuvés lors de la séance du conseil d'administration du 19 janvier 2021. La correspondance a été remise aux parents du conseil d'établissement.

6. PAROLE DU REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS.

Monsieur Fesko informe les membres que la dernière rencontre du comité de parents a eu lieu le 13 janvier 2021. Durant celle-ci, plusieurs sujets ont été abordés, dont la soirée des bénévoles, le recyclage des masques et l'aide alimentaire. La prochaine rencontre est prévue le 17 février 2021.

7. APPROBATION DE LA GRILLE-MATIÈRES 2021-2022 (DOCUMENT 2073);

(CÉ-20-21-1111)

Monsieur Brault présente les différentes modifications apportées à la grille-matières pour l'année scolaire 2021-2022. Seulement trois modifications ont été faites par rapport à l'année en cours.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Philippe Drolet
QUE les membres du conseil d'établissement approuvent la grille-matières 2020-2021 telle que présentée par la direction.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DES PRINCIPES D'ENCADREMENT DU COÛT DES DOCUMENTS ET DES EFFETS SCOLAIRES *(DOCUMENT 2074);*

(CÉ-20-21-1112)

Monsieur Brault présente les différents principes d'encadrement.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Philippe Drolet
QUE les membres les membres du conseil d'établissement adoptent une résolution concernant l'adoption des principes d'encadrement du coût des documents et des effets scolaires tels que présentés par la direction.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

9. MOT DE LA DIRECTION :

A) SUIVI DU BUDGET 2020-2021 *(DOCUMENT 2075).*

Monsieur Brault présente les dépenses de l'école Louis-Philippe-Paré comptabilisées à ce jour dans chacune des catégories budgétaires.

B) PRÉSENTATION DE LA NOUVELLE DIRECTION

Monsieur Brault présente son parcours professionnel aux membres du conseil d'établissement.

10. AUTRES SUJETS.

10.1 REMBOURSEMENT DES CAMPAGNES DE FINANCEMENT

(CÉ-20-21-1113)

Le conseil d'établissement, en tant que gestionnaire des fonds recueillis pour les campagnes de financement, propose, le remboursement des sommes recueillies pour les voyages annulés (Europe de l'Est, Maroc et Nicaragua) de façon exceptionnelle puisque nous sommes en pandémie.

Un vote a lieu et tout le monde est en accord pour rembourser les sommes aux parents.

Étant donné la nature exceptionnelle et délicate de cette démarche, la résolution sera soumise aux membres du Conseil pour approbation avant d'amorcer les remboursements.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.

L'ordre du jour étant épuisé, madame Mélanie Rioux propose la levée de l'assemblée, à 20 h 21.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

Stéphane Brault
Directeur

Tanya Orsini
Présidente

SB/mcc
2021-04-14

Notes prises par madame Marie-Josée Brion, gestionnaire d'établissement.